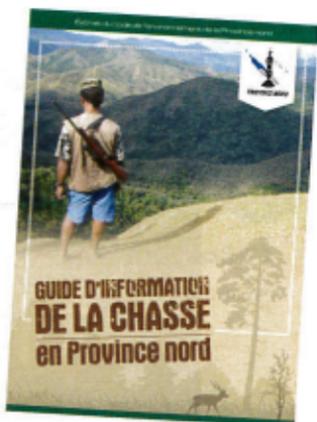


Chasse : de nouvelles dispositions

Depuis la fin du mois d'octobre 2017, la province Nord a modifié sa réglementation en matière de chasse, avec notamment l'alourdissement des sanctions pour chasse illégale de roussettes et de notous. Un nouveau guide d'information sur la chasse est disponible sur le site Internet de la province Nord.



Les auteurs d'infractions à la chasse à la roussette et au notou sont désormais passibles d'une peine d'emprisonnement : c'est l'une des nouvelles dispositions de la réglementation en province Nord. Une réglementation consultable sur le site de la province Nord. Par ailleurs, le fait de chasser sur terrain d'autrui sans l'autorisation des propriétaires ou des ayants droit peut être considéré dans certains cas comme un délit. Le quota d'un cerf mâle par chasseur et par journée de chasse est désormais supprimé.

Le permis de chasse est délivré gratuitement dans les bureaux des districts forestiers et les antennes de la Direction du développement économique de la province Nord. ■

Délivrance du permis de chasser

Le permis de chasser est délivré gratuitement dans les antennes DOEE et les districts forestiers de la province Nord :

↳ Entrok + Grande Nord
District Forestier Nord Koumac
Rue Georges Rouillon
9880 KOUMAC
Tél : 47 81 19
Antenne DOEE Koumac
47 84 10

↳ Entrok + Espaces de l'Ouest
District Forestier Ouest Kanié
2045 Avenue de la Paix
9880 KANIÉ - Tél : 47 21 84
DOEE Nord de la province Nord
47 72 39

↳ Entrok + Côte N°1 Annemasse
Antenne DOEE Poidimé
106, route territoriale 3, 98822 POIDIMÉ
Tél : 42 72 52
Bureau DOEE Henghène - 42 83 03

↳ Entrok + Sud Province
Antenne DOEE Canala
Kanié, 98813 CANALA
Tél : 42 31 87

Attention !!
Le permis de chasser de la province Nord n'est pas valable dans les autres provinces.
La réglementation de la chasse peut être différente d'une province à l'autre renseignez-vous !

Légendes
● Commune de délivrance du permis de chasser
● Commune
Bassin de vie (Entité Territoriale Homogène)
■ 1^{er} et 2^{ème} circonscriptions
■ La Grande Nord
■ La Sud-est
■ Les Espaces de l'Ouest

GUIDE D'INFORMATION DE LA CHASSE en Province Nord